

70	04/07/2019	BE 0508.704.622	11	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	19286.00249	M 1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À  
DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

**DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)**

Dénomination: **STUDIO DANSHARMONIE**

Forme juridique: Société privée à responsabilité limitée

Adresse: CHEE DE WATERLOO

N°: 715

Boîte:

Code postal: 1180 Commune: Uccle

Pays Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de: Bruxelles, francophone

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise

BE 0508.704.622

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

25-12-2012

COMPTES ANNUELS EN EUROS approuvés par l'assemblée générale du

23-05-2019

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-01-2018

au

31-12-2018

Exercice précédent du

01-01-2017

au

31-12-2017

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

M 6.2, M 6.3, M 6.4, M 6.6, M 7.1, M 7.2, M 8, M 9, M 10, M 11, M 12, M 13, M 14, M 15, M 16, M 17, M 18

N°	BE 0508.704.622		M 2.1
----	-----------------	--	-------

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS  
ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION  
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION  
OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

**PRUDON** Nathalie

Chaussée de Waterloo 715  
1180 Uccle  
BELGIQUE

Gérant

**VEROUGSTRAETE** Bernard Daniel

Chaussée de Waterloo 715  
1180 Uccle  
BELGIQUE

Gérant

N°	BE 0508.704.622		M 2.2
----	-----------------	--	-------

## DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise\*,
- B. L'établissement des comptes annuels\*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

**COMPTES ANNUELS**

**BILAN APRÈS RÉPARTITION**

Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
	<b>ACTIF</b>		
	<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT</b>		
	20		
	<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>		
	21/28	<b>21.243</b>	<b>6.176</b>
6.1.1	21	<b>6.943</b>	<b>2.351</b>
	<b>Immobilisations incorporelles</b>		
6.1.2	22/27	<b>12.043</b>	<b>1.568</b>
	<b>Immobilisations corporelles</b>		
	Terrains et constructions		
	22		
	Installations, machines et outillage		
	23	961	1.099
	Mobilier et matériel roulant		
	24	11.082	469
	Location-financement et droits similaires		
	25		
	Autres immobilisations corporelles		
	26		
	Immobilisations en cours et acomptes versés		
	27		
6.1.3	28	<b>2.257</b>	<b>2.257</b>
	<b>Immobilisations financières</b>		
	<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		
	29/58	<b>5.852</b>	<b>8.046</b>
	<b>Créances à plus d'un an</b>		
	29		
	Créances commerciales		
	290		
	Autres créances		
	291		
	<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b>		
	3		
	Stocks		
	30/36		
	Commandes en cours d'exécution		
	37		
	<b>Créances à un an au plus</b>		<b>2.859</b>
	40/41		
	Créances commerciales		
	40		2.859
	Autres créances		
	41		
	<b>Placements de trésorerie</b>		
	50/53		
	<b>Valeurs disponibles</b>		
	54/58	<b>5.852</b>	<b>5.148</b>
	<b>Comptes de régularisation</b>		
	490/1		<b>40</b>
	<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>27.095</b>	<b>14.222</b>
	20/58		



## COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits et charges d'exploitation</b>				
Marge brute d'exploitation (+)/(-)		9900	22.839	13.651
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A		
Chiffre d'affaires		70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)		62		
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	4.372	4.826
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)		635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8	202	528
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A		
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)</b>		9901	<b>18.265</b>	<b>8.297</b>
<b>Produits financiers</b>		75/76B	<b>26</b>	<b>9</b>
Produits financiers récurrents		75	26	9
Dont: subsides en capital et en intérêts		753		
Produits financiers non récurrents		76B		
<b>Charges financières</b>		65/66B	<b>217</b>	<b>253</b>
Charges financières récurrentes		65	217	253
Charges financières non récurrentes		66B		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)</b>		9903	<b>18.074</b>	<b>8.053</b>
<b>Prélèvements sur les impôts différés</b>		780		
<b>Transfert aux impôts différés</b>		680		
<b>Impôts sur le résultat (+)/(-)</b>		67/77	<b>903</b>	
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)</b>		9904	<b>17.171</b>	<b>8.053</b>
<b>Prélèvements sur les réserves immunisées</b>		789		
<b>Transfert aux réserves immunisées</b>		689		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)</b>		9905	<b>17.171</b>	<b>8.053</b>

## AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b>	<b>(+)/(-)</b>	9906	<b>3.008</b>	<b>-12.373</b>
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	17.171	8.053
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	-14.163	-20.426
<b>Prélèvements sur les capitaux propres</b>		791/2		
<b>Affectations aux capitaux propres</b>		691/2		<b>1.789</b>
au capital et aux primes d'émission		691		
à la réserve légale		6920		1.789
aux autres réserves		6921		
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b>	<b>(+)/(-)</b>	14	<b>3.008</b>	<b>-14.163</b>
<b>Intervention d'associés dans la perte</b>		794		
<b>Bénéfice à distribuer</b>		694/7		
Rémunération du capital		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Employés		696		
Autres allocataires		697		

N°	BE 0508.704.622	M 6.1.1
----	-----------------	---------

**ANNEXE**  
**ETAT DES IMMOBILISATIONS**

**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8059P	XXXXXXXXXXXX	3.509
8029	6.700	
8039		
8049		
8059	10.209	
8129P	XXXXXXXXXXXX	1.158
8079	2.108	
8089		
8099		
8109		
8119		
8129	3.266	
21	6.943	

N°	BE 0508.704.622	M 6.1.2
----	-----------------	---------

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8199P	XXXXXXXXXXXX	<b>28.608</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8169	12.740	
Cessions et désaffectations	8179		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8189		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8199	<b>41.348</b>	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8259P	XXXXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8219		
Acquises de tiers	8229		
Annulées	8239		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8249		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8259		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8329P	XXXXXXXXXXXX	<b>27.040</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8279	2.264	
Repris	8289		
Acquis de tiers	8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8309		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8319		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8329	<b>29.305</b>	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	22/27	<b>12.043</b>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8395P	XXXXXXXXXXXX	2.257
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions	8365		
Cessions et retraits	8375		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8385		
Autres mutations	(+)/(-) 8386		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8395	2.257	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8455P	XXXXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8415		
Acquises de tiers	8425		
Annulées	8435		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8445		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8455		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8525P	XXXXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8475		
Reprises	8485		
Acquises de tiers	8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8505		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8515		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8525		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8555P	XXXXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>	(+)/(-) 8545		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8555		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	28	2.257	

N°	BE 0508.704.622	M 6.5
----	-----------------	-------

## RÈGLES D'ÉVALUATION

### Résumé des règles d'évaluation

Les frais d'établissement sont pris en charge durant l'exercice au cours duquel ils sont exposés.

Les immobilisations incorporelles sont valorisées à leur prix d'acquisition et amortis linéairement au taux de 20,00%.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition. Cette valeur ne comprend pas la charge d'intérêts des capitaux empruntés pour les financer.

Les immobilisations corporelles détenues en emphytéose, location-financement ou droits similaires sont inscrites pour leur valeur de reconstitution en capital.

Les principaux taux d'amortissement sont les suivants :

Immeubles 3,33 %

Aménagements des locaux 10 %

Mobilier 10 %

Matériel de bureau 20 %

Matériel roulant 25 %

Matériel informatique 33,33 %

Les immobilisations corporelles peuvent faire l'objet d'une réévaluation lorsqu'elles présentent une plus-value certaine et durable.

Les amortissements sur les plus-values de réévaluation sont calculés linéairement sur la durée résiduelle prévue au plan d'amortissement des biens concernés.

Les immobilisations financières sont inscrites à leur valeur d'acquisition, déduction faite des montants non appelés (participations), ou à la valeur nominale (créances). Elles subissent des réductions de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durables. Les frais accessoires sont pris en charge au cours de l'exercice.

Les créances à plus d'un an et les créances à un an au plus sont inscrites à leur valeur nominale. Des réductions de valeur sont effectuées si le remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis, ou si la valeur de réalisation à la date de clôture est inférieure à la valeur comptable.

Les stocks sont évalués à leur prix d'acquisition individualisé ou au prix d'acquisition selon la méthode « fifo », du prix moyen pondéré ou du prix d'acquisition individualisé.

Les réductions de valeur sont effectuées en fonction de la valeur de réalisation ainsi que de la valeur de marché.

Les placements de trésorerie et les valeurs disponibles sont inscrits à leur valeur d'acquisition. Ils font l'objet de réduction de valeur lorsque leur valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à leur valeur d'acquisition.

Les provisions pour risques et charges sont individualisées et tiennent compte des risques prévisibles. Elles font l'objet de reprises dans la mesure où elles excèdent en fin d'exercice, une appréciation actuelle des risques et charges, en considération desquels elles ont été constituées

Les dettes à plus d'un an et les dettes à un an au plus, sont inscrites à leur valeur nominale.

Les comptes de régularisation reprennent le prorata des charges et produits à reporter sur l'exercice suivant, ainsi que le prorata des charges et produits enregistrés au cours de l'exercice suivant, et imputables à l'exercice clôturé.

Evaluation des actifs et passifs libellés en devises

Les postes monétaires sont évalués au cours moyen à la date de clôture. Seuls les écarts négatifs par devise sont pris en résultat.

Les créances et dettes couvertes par un contrat de change à terme spécifique, sont comptabilisées au cours du contrat.